



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Défendre l'usine de Duppigheim contre les intérêts financiers d'Unilever

Question écrite n° 38790

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance au sujet de la situation de l'usine *Knorr Bestfoods France Industries* de Duppigheim (Bas-Rhin). Les soupes Knorr sont fabriquées en Alsace depuis 1953. Elles le sont sur le site de Duppigheim depuis 1983. La marque Knorr a été rachetée en 2000 par le groupe Unilever. Depuis, Unilever semble avoir orchestré la chute de rentabilité du site de Duppigheim. L'usine employait 500 personnes en 2009. Elle n'en emploie plus que 261. En effet, le groupe Unilever a délocalisé une partie de l'activité vers l'Europe de l'Est, l'Allemagne ou encore l'Italie. Mécaniquement, le coût de revient à la tonne produite augmente. Pourtant, selon les syndicats, le site est tout à fait rentable et souffre surtout d'un manque d'investissements. Cela permet aujourd'hui à Unilever d'annoncer la fermeture prochaine de l'usine, en prétextant une sous-utilisation des capacités de production. En 2007, le service recherche et développement avait déjà quitté Duppigheim pour la Pologne. En 2014, le transfert des productions déshydratées vers l'Allemagne avait supprimé 41 postes. Aujourd'hui, il semblerait que l'opération soit une pure et simple délocalisation vers d'autres sites européens. Unilever évoque dans un communiqué le « déclin structurel des ventes de soupes industrielles depuis 10 ans ». Si tel est vraiment le cas, une reconversion du site aurait pu être planifiée. Au lieu de cela, il semblerait que le groupe ait commencé à chercher un repreneur il y a plus de deux ans. L'objectif semble être la recherche de marges toujours plus grandes. Pourtant, le groupe est loin d'être en danger. Il a bénéficié ces dernières années de centaines de milliers d'euros de subventions publiques, à commencer par le crédit impôt compétitivité emploi. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 12,3 milliards d'euros au premier semestre 2021 et table sur une croissance de 3 à 5 % pour l'année. À juste titre, les syndicats évoquent un manque de loyauté et des « licenciements de confort » au profit des actionnaires. Pour les salariés, du moins seulement 70, la seule proposition d'Unilever est un transfert vers des usines situées à plusieurs centaines de kilomètres de celle de Duppigheim. Il aimerait savoir quand il compte prendre position pour défendre les salariés de l'usine de Duppigheim contre les intérêts financiers du groupe Unilever.

Texte de la réponse

Le groupe néerlandais-britannique Unilever, leader mondial de l'industrie agro-alimentaire, est propriétaire de la société BestFoods France Industries et de sa marque Knorr depuis 2000. Le 25 mars 2021, le groupe Unilever a en effet annoncé le projet de cessation d'activité du site de Duppigheim (Bas-Rhin) d'ici la fin de l'année 2021. Unilever motive sa décision par le fait que les volumes produits à Duppigheim ont baissé de 17,3 % entre 2015 et 2019. Par ailleurs, en dépit de nombreuses mesures mises en oeuvre pour adapter l'outil industriel (notamment, des projets d'économies et un programme d'investissements à hauteur de 21 millions € entre 2004 et 2020), celui-ci n'est exploité ces dernières années qu'à hauteur de 40 % de sa capacité de production. Le ministre de l'économie, des finances et de la relance a exigé du groupe - dès l'annonce de la restructuration - qu'un processus de recherche de repreneur s'amorce afin de pouvoir offrir des perspectives de poursuite d'exploitation à cette usine. Les services de Bercy, s'appuyant notamment sur l'expertise de la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprises (DIRE), se sont rapidement mobilisés et travaillent de concert

avec l'agence de développement économique d'Alsace ainsi qu'avec le cabinet LHH (mandaté par le groupe) afin que toutes les pistes de reprise- partielle ou totale- susceptibles d'offrir un avenir pérenne à l'usine Knorr de Duppigheim soient dès lors explorées. La contribution de l'agence Business France répond également à ce même objectif et constitue un réel atout dans les capacités d'attirer un investisseur étranger potentiellement intéressé par ce site conforme aux normes européennes de l'agroalimentaire. Si la clôture du plan de sauvegarde de l'emploi a certes été entérinée le 16 septembre dernier par un accord majoritaire des organisations syndicales, ces démarches de recherche d'un nouvel investisseur se poursuivent pour autant. Si elles venaient à ne pas aboutir, il sera demandé au groupe de favoriser une reconversion industrielle de l'établissement, en étroite coordination avec l'État et les acteurs publics du territoire alsacien. Enfin et en lien étroit avec les équipes du ministère du travail et de l'insertion, le ministre demeurera particulièrement attentif à la mise en œuvre effective des mesures d'accompagnement du plan de sauvegarde de l'emploi dont les différentes dispositions doivent être de nature à offrir rapidement aux salariés licenciés de nouvelles perspectives professionnelles au sein d'un bassin d'emploi particulièrement dynamique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Mélenchon](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38790

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 22 novembre 2021

Question publiée au JO le : [11 mai 2021](#), page 4000

Réponse publiée au JO le : [25 janvier 2022](#), page 518